LA NR
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE
www.lnr-dz.com
Quotidien d'information indépendant - N° 7248 – Mardi 28 décembre 2021 - Prix : 10 DA

Le premier est plus meurtrier et le second est plus contagieux

Les craintes du professeur Djenouhat face aux Delta et Omicron

p.3

VISITE DU PRÉSIDENT MAURITANIEN EN ALGÉRIE

Coopération économique et rapprochement entre les deux peuples

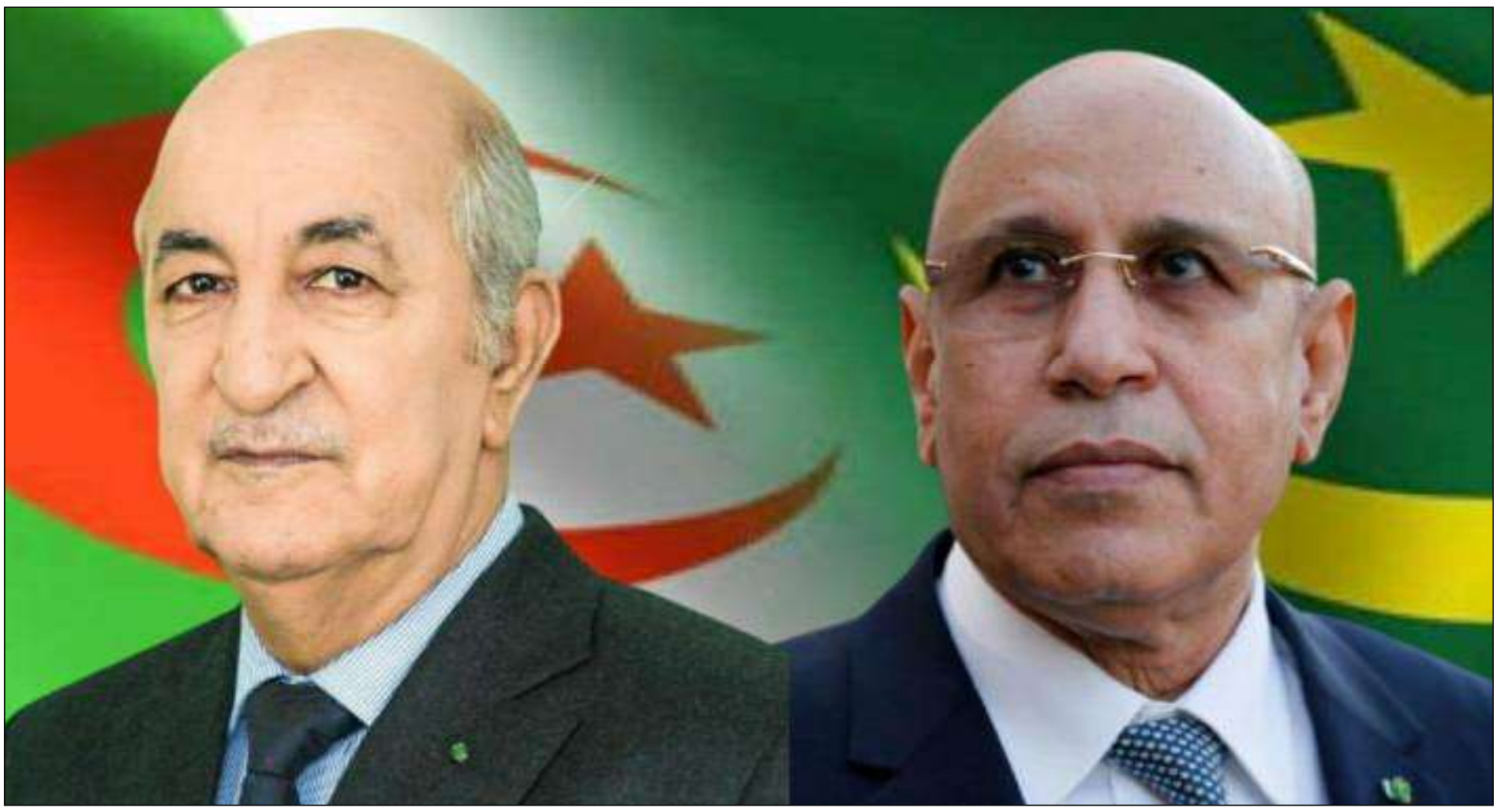

© Photo : D.R

Le président de la République islamique de Mauritanie, Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, a commencé hier, lundi, une visite d'Etat de trois jours en Algérie, à l'invitation du Président Abdelmadjid Tebboune. Le Président mauritanien a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari Boumediene par le Président Tebboune. Vingt et un coups de canon ont été tirés en l'honneur du Président mauritanien.

p.2

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

Le Premier ministre reçoit le DG de l'ALESCO

p.2

ALIMENTATION DE VOLAILLE ET DE BOVINS

4 millions de tonnes de maïs importés par an

p.4

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE

Des autorisations exceptionnelles d'exploitation accordées à des projets d'investissement

p.3

Chiffre du jour

ANADE : 158 dossiers acceptés pour le remboursement de plus 30 milliards de centimes

TRAFIC DE DROGUES

plusieurs réseaux démantelés la semaine dernière à Alger

Le groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Alger a démantelé la semaine dernière, dans le cadre d'opérations distinctes, plusieurs réseaux de trafic de drogues et arrêté 19 individus, en sus de la saisie de quantités de drogues et de psychotropes, a indiqué lundi un communiqué de ses services.

COVID-19 EN ALGÉRIE

293 nouveaux cas, 209 guérisons et 8 décès

Le ministère de la Santé a annoncé, hier, dans un communiqué publié sur sa page Facebook, 293 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 209 guérisons et 8 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie. Selon la même source, 34 patients se trouvent actuellement en soins intensifs.

BATNA

Secousse tellurique de magnitude 3,1

Une secousse tellurique de magnitude de 3,1 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée, hier, à 14h39 dans la wilaya de Batna, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 10 km au sud-est de Tazoult, précise la même source

Visite du Président mauritanien en Algérie

Coopération économique et rapprochement entre les deux peuples

Le président de la République islamique de Mauritanie, Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, a commencé hier, lundi, une visite d'Etat de trois jours en Algérie, à l'invitation du Président Abdelmadjid Tebboune.

Le Président mauritanien a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari Boumediene par le président de la République Abdelmadjid Tebboune. (Photo : D.R)

Le président mauritanien a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari Boumediene par le président de la République Abdelmadjid Tebboune. Vingt et un coups de canons ont été tirés en l'honneur du président mauritanien. Cette visite intervient alors que les relations algéro-mauritaniennes connaissent une nouvelle dynamique visant à élargir les perspectives de coopération bilatérale, sur la base d'une forte convergence de positions et de vues et d'une volonté politique commune de renforcer la coopération économique et favoriser le rapprochement entre les deux peuples.

En avril dernier, l'Algérie et la Mauritanie ont créé une commission bilatérale frontalière pour consolider les opportunités d'investissement, réaliser des projets de partenariat dans les secteurs de priorité au niveau des zones frontalières et promouvoir les échanges économiques, commerciaux, culturels et sportifs en sus du désenclavement des populations des régions frontalières. Cette commission œuvre également à l'organisation et à la facilitation du déplacement des personnes et des biens ainsi que la promotion de la coopération douanière, le développement et l'encouragement de la coopération décentralisée et la sécurisation des frontières communes outre la lutte conte la criminalité organisée transfrontalière et la migration clandestine.

En visite à Nouakchott en avril dernier, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Bledjoud, avait mis en évidence une grande convergence de vues et une volonté politique commune de renforcer la coopération économique en tenant compte de l'aspect humain à travers le soutien au rapprochement entre les deux peuples frères.

Une réunion du Comité bilatéral frontalier algéro-mauritanien, co présidée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamal Beldjoud et son homologue mauritanien, Mohamed Salem Ould Merzoug, s'est tenue en novembre à Alger. Elle a été sanctionnée par plusieurs recommandations, dont «l'intensification de la coordination sécuritaire sur les frontières communes à travers la création d'une commission sécuritaire commune regroupant les services de sécurité des deux pays» et «la facilitation de l'intégration économique à la lumière d'une vision globale de développement à même de servir la sécurité et la stabilité des deux pays». M. Beldjoud avait alors réaffirmé la détermination de l'Algérie à œuvrer aux côtés de la Mauritanie à la concrétisation de ces recommandations sur le terrain, conformément aux orientations des dirigeants des deux pays, qui attachent la plus haute importance au développement et à la sécurisation de la région frontalière commune.

L'Algérie est l'un des principaux fournisseurs de la Mauritanie. Notre pays a conforté sa position dans ce domaine, la valeur de ses exportations vers ce pays voisin ayant augmenté de 205% au cours du premier trimestre de 2021, par rapport à la même période en 2020, selon les données de la Direction générale des Douanes. Entre janvier et mars 2021, 111 opérations d'exportation vers la Mauritanie ont été réalisées via le poste frontalier terrestre «Chahid Mustapha Ben Boulaïd» dans la wilaya de Tindouf, ce qui représente une augmentation de plus de 113% du nombre d'opérations d'exportation via ce point de passage, par rapport au premier trimestre de 2020. La plateforme logistique de Tindouf, inaugurée en 2019, contribue grandement au développement des échanges entre les deux pays, soutenant ainsi le programme du gouvernement pour le renforcement des relations commerciales avec la Mauritanie, ainsi qu'avec les pays d'Afrique de l'ouest. Les produits nationaux exportés vers la Mauritanie sont constitués essentiellement de produits agro-alimentaires et de produits industriels comme les matières plastiques, le ciment, les produits d'emballage et les produits d'hygiène. Le bitumage de la route reliant Tindouf et Zouerate permettra de booster significativement les échanges bilatéraux par voie terrestre. Pour l'heure, le poste frontalier «Chahid Mustapha Ben Boulaïd» revêt une grande importance pour l'exportation des produits algériens vers la Mauritanie.

Lakhdar A.

Enseignement supérieur et Recherche

Le Premier ministre reçoit le DG de l'ALESCO

✍ L'état et les perspectives des relations de coopération entre l'Algérie et l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO), ont été passés en revue par le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, et le Directeur général de l'ALECSO, Mohamed Ould Amar, qu'il a reçu dimanche au Palais du Gouvernement, en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Il s'agit, notamment, du développement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et les initiatives y afférentes inscrites à l'ordre du jour des travaux de la 18e Conférence des ministres arabes de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (26-28 décembre), dans le cadre de laquelle le DG de l'ALESCO est venu à Alger. Il s'agit également du rôle des universités et des établissements d'enseignement comme vecteurs du développement socio-économique. Les travaux de la Conférence ont débuté dimanche au niveau des experts, au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal. Sous le thème «L'enseignement supérieur et la recherche scientifique dans le monde arabe à l'horizon 2030 : vision et orientations», la 18e Conférence des ministres arabes est organisée en partenariat avec l'ALESCO. Les participants à cette rencontre qui se tient au niveau des experts durant les 2 premiers jours et au niveau ministériel au troisième jour, abordent plusieurs thèmes liés à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique dans le monde arabe.

Des thèmes relatifs à la mise en place d'indicateurs de performance régionaux de l'intelligence artificielle, le plan d'action de la recherche scientifique arabe dans les domaines culturel, social et économique et l'exploitation de la technologie «blockchain» dans l'enseignement, sont également abordés par les participants. Cette conférence permettra par ailleurs d'examiner les aspects communs entre les systèmes d'enseignement supérieur dans les pays arabes et de mettre en place des approches et des perspectives futures pour promouvoir et développer le système éducatif dans le monde arabe. Dans un document distribué à la presse à l'occasion de sa participation à cette Conférence, l'ALECSO a expliqué que «la mise en place de nouveaux rôles pour l'enseignement supérieur en vue de la réalisation du développement durable et faire face aux exigence de l'heure, passe par une nouvelle vision proactive pour les systèmes de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans le monde arabe».

L. A.

REPÈRE

Algérie-Qatar

Renforcer la coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a reçu, lundi à Alger, la ministre qatarie de l'Enseignement supérieur, Buthaina Bint Ali Al Jabor Al Nuaimi, avec laquelle il a examiné les moyens de renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine de l'enseignement supérieur.

Lors de cette rencontre, tenue en marge de la 18e Conférence des ministres arabes de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mme Al Nuaimi a salué l'initiative de l'Algérie d'abriter cet évènement arabe important, exprimant la disposition du Qatar à «renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique».

Pour sa part, M. Benziane a insisté sur l'importance «de concrétiser sur terrain la coopération bilatérale dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique», mettant l'accent sur l'impératif «échange d'expériences entre la famille universitaire algérienne et son homologue qatarie, notamment en matière d'innovation».

Pour rappel, la 18e Conférence des ministres arabes de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, qui s'étale sur 3 jours, est organisée au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal sous le thème : «l'enseignement supérieur et la recherche scientifique dans le monde arabe à l'horizon 2030: vision et orientations».

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Le premier est plus meurtrier et le second est plus contagieux

Les craintes du professeur Djenouhat face aux Delta et Omicron

Le président de la Société algérienne d'immunologie et chef de service du Laboratoire central de Rouïba, en l'occurrence professeur Kamel Djenouhat, a déclaré hier sur les ondes de la Chaine 3 que «le variant Delta est le mutant le plus menaçant et meurtrier et celui d'Omicron est le plus rapide et contagieux», deux mutants qui se différencient mais qui risquent de faire très mal si le premier persiste vers une tendance haussière.

La Société algérienne d'immunologie a indiqué que l'Institut Pasteur est le seul laboratoire capable d'effectuer le séquençage pour identifier le type de variant. (Photo : D.R)

Les propos du professeur Djenouhat reflètent parfaitement la situation pandémique que prévaut au pays face aux deux grandes menaces, Delta et Omicron, qui risquent d'alourdir la barre des cas de contamination au Covid-19 dans les prochains jours. Pour le professeur Djenouhat, le variant Delta est « le premier danger, un variant très meurtrier », estime-t-il à la Radio nationale. D'après le Professeur Djenouhat, « Malgré l'apparition des premiers cas d'Omicron en Algérie et l'inquiétante tendance haussière des cas de contamination au Covid-19, le variant Delta reste le danger numéro un au pays car il est le plus meurtrier », insiste-t-il. Toujours selon le professeur Djenouhat, le danger consiste dans la hausse des cas de Delta au pays, une tendance qui va accentuer l'arrivée d'Omicron, un variant considéré comme « le plus contagieux parmi tous les virus respiratoires », commente-t-il. « Nous sommes en pleine phase ascendante du Delta, ce qui va être accentué par l'arrivée de Omicron, considéré comme le variant le plus contagieux parmi tous les virus respiratoires », dira-t-il.

A ce propos, citant l'exemple de l'Afrique du Sud où presque toute la population a été contaminée à l'Omicron, estimé variant moins dangereux, le professeur Kamel Djenouhat rappelle que « ce pays enregistre aujourd'hui entre 90 et 100 cas de décès par jour suite à l'Omicron ». Sur le plan logistique notamment concernant la capacité des laboratoires d'identifier les types de variant arrivant ou détectés en Algérie, le président de la Société algérienne d'immunologie et chef de service du laboratoire central de Rouïba a indiqué que l'Institut Pasteur est le seul laboratoire capable d'effectuer le séquençage pour identifier le type de variant. D'après lui, « à ce jour, seul le laboratoire de l'Institut Pasteur d'Alger peut effectuer le séquençage pour identifier le type de variant ». Tout en proposant, il rappelle que cette période de pandémie peut constituer l'occasion pour généraliser cet outil. «C'est désolant, qu'en 2021, de n'avoir qu'un seul Centre de séquençage de l'Omicron. Il faut agir vite et rapidement pour généraliser ces opérations», regrette-t-il, précisant que cela pourra nous épargner : « de faire monter un prélèvement d'un Algérien qui habite à Tamanrasset pour faire le séquençage à Alger », dira le professeur Djenouhat. Pour ce qui est de la vaccination des enfants âgés de 12 ans et plus, le professeur a annoncé que le Comité scientifique n'a pas encore tranché sur cette question. Mais pour le spécialiste en immunologie elle est nécessaire : « je suis pour la vaccination des enfants ». Si les moins âgés ne développent pas des formes graves, « ils peuvent être à l'origine de leur apparition chez les adultes », affirme-t-il, rappelant l'exemple de la Chine qui commence déjà à vacciner les enfants contre la Covid-19 à partir de l'âge de 3 ans. Le pr Kamel Djenouhat lance également un appel à tous les Algériens d'aller se faire vacciner pour se protéger contre ces variant du coronavirus.

Sofiane Abi

BRÈVE

Pêche

Modification de l'arrêté ministériel régissant la campagne de pêche du thon rouge

L'arrêté ministériel régissant la campagne de pêche du thon rouge a été modifié, dimanche, dans son volet relatif au contrôle des bateaux de pêche lors d'une réunion de travail tenue au ministère de la Pêche et des productions halieutiques, a indiqué un communiqué du ministère.

«Dans le cadre de la préparation de la campagne de pêche du thon rouge, une réunion de travail a été tenue au siège du ministère, en présence du président de la Chambre algérienne de la Pêche et des productions halieutiques et de représentants des différentes directions du ministère, pour adopter la modification de l'arrêté ministériel régissant la campagne de pêche du thon rouge dans son volet relatif au contrôle des bateaux de pêche destinés à la pêche du thon rouge», selon la même source.

Cette modification a pour objectif de s'assurer que les bateaux de pêche du thon rouge sont conformes aux standards internationaux, conclut le communiqué.

Agence

APN

Boughali insiste sur la nécessité de promouvoir la performance parlementaire en vue d'opérer le changement

S'exprimant au cours d'une réunion de concertation avec les présidents, députés et rapporteurs des commissions permanentes de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali a insisté sur la nécessité de «promouvoir» la performance parlementaire afin d'opérer le changement escompté et de réaliser les ambitions et les aspirations des Algériens à l'édification de l'Algérie nouvelle.

A ce sujet, le président de l'APN a fait savoir que les députés sont appelés aujourd'hui, plus que jamais, à promouvoir leur performance parlementaire en vue d'une meilleure représentation des citoyens qui leur ont donné leurs voix, et ce dans le but d'opérer le changement escompté auquel aspirent les Algériens pour l'édification de l'Algérie nouvelle.

Afin d'atteindre cet objectif, souligne-t-il, «il incombe aujourd'hui à tous les députés de s'imposer sur le terrain à travers le travail et la valeur ajoutée qui leur est requise, dans le but de relever tous les défis actuels auxquels fait face l'Algérie à bien des égards». Il a indiqué que «la coordination entre les structures de l'assemblée permettra sans aucun doute à créer une dynamique pour assurer une performance parlementaire remarquable».

De leur côté, les présidents des commissions permanentes ont soulevé une série de préoccupations auxquelles ils sont confrontés, dont la plupart s'articulent autour de l'absence de réponses des membres du pouvoir exécutif aux questions orales des députés et du manque de communication avec ces instances lorsqu'il s'agit de l'élaboration des décrets relatifs aux secteurs dont sont concernées certaines commissions du Parlement.

Les intervenants ont également évoqué le retard accusé dans les visites sur le terrain pour s'enquérir des différents projets qui concernent leurs commissions pour différentes raisons, appelant à intensifier ces visites et à lever «les contraintes administratives».

Répondant à ces préoccupations, M. Boughali a affirmé qu'«il ne faut pas user de faux prétextes pour justifier des pratiques d'un autre temps». Concernant les visites de terrain, le président de la chambre basse du Parlement a estimé qu'«il n'y a pas lieu de parler de plafonnement de ces visites».

«Les commissions sont appelées à présenter des fiches techniques préalables sur les objectifs attendus de telles sorties et les résultats une fois les visites effectuées», a-t-il dit.

«Les commissions ne doivent pas donner de fausses promesses aux citoyens lors des visites de terrain», a-t-il insisté.

Le président de l'APN a recommandé «l'organisation de journées parlementaires à condition qu'elles soient de haut niveau et qu'elles fassent intervenir des compétences de l'Université algérienne ou de l'étranger afin de promouvoir le rendement parlementaire». M.Boughali a, par ailleurs, annoncé la réouverture de la bibliothèque de l'APN, qui compte 36.000 ouvrages, aux étudiants universitaires et aux enseignants chercheurs.

Moncef Redha

COVID-19

Alors que deux nouveaux cas d'Omicron sont enregistrés

Une 3e campagne de vaccination dans l'Education sera lancée

L'Algérie a enregistré deux nouveaux cas du variant Omicron du Covid-19, il s'agit de deux ressortissants algériens, venus de France et du Royaume-Uni, testés positif au variant du coronavirus Omicron, ce qui porte à quatre le nombre de cas confirmés jusqu'ici en Algérie, c'est ce qu'a annoncé avant-hier l'Institut Pasteur dans un communiqué.

Ces deux cas ont été confirmés par séquençage au niveau du Laboratoire de référence de l'Institut Pasteur d'Algérie, sur tests PCR positifs des concernés, a précisé l'Institut Pasteur qui rappelle l'importance de respecter les recommandations du Comité scientifique, à savoir de rester vigilant, d'adhérer à la vaccination et de respecter strictement les règles sanitaires de base, à savoir le port du masque de protection, la distanciation physique et le lavage fréquent des mains, afin de faire face à toute évolution possible, car plus le virus circule, plus la probabilité d'apparition de variants est élevée. Et c'est cette vigilance même que le ministère de l'Education nationale a décidé de lancer une troisième campagne de vaccination au profit du personnel de la tutelle et ce, à partir du 2 au 13 janvier 2022. Une troisième campagne qui se veut être rassurante parallèlement au retour des élèves aux bancs après les vacances d'hiver, l'objectif est de garantir la sécurité sanitaire des élèves et des fonctionnaires du secteur », a annoncé avant-hier un communiqué du ministère de l'Education nationale. Cette nouvelle campagne après celles effectuées en juillet et lors du début du mois en cours, a été décidée en coordination avec le ministère de la Santé. Sur ce plan, le communiqué du ministère de l'Education nationale a insisté sur « la nécessité de coordonner avec les directeurs de santé des wilayas pour prévoir les meilleurs moyens de rapprocher les équipes médicales du personnel de l'Education ». La tutelle a souligné que « les bilans de la deuxième campagne ont démontré que les taux de vaccination les plus élevés ont été recensés dans les régions où les équipes médicales s'étaient déplacées aux établissements d'éducation ». Accordant un grand intérêt à la question du déplacement des équipes médicales dans les établissements scolaires, le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, a instruit les directeurs de l'administration centrale et ceux des établissements éducatifs sur la mise en place d'une stratégie collective en vue de réguler cette opération. Pour ce qui est du retour des élèves aux classes, le ministre de l'Education a mis l'accent sur « une bonne préparation ».

S. Abi

Le Ministre de l'Industrie

Des autorisations exceptionnelles d'exploitation accordées à des projets d'investissement

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar a fait état, dimanche à Alger, d'autorisations exceptionnelles d'exploitation accordées à des projets d'investissement réalisés et non entrés en exploitation, indique un communiqué du ministère.

D'après les chiffres du ministère, 83 projets d'investissement ont été libérés des contraintes bureaucratiques, outre 95 autres en cours de traitement. (Photo : DR)

Le ministre s'exprimait lors d'une réunion avec les membres de la Commission nationale chargée du suivi des projets d'investissement en suspens, à laquelle ont pris part, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi et le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhafidh Henni, lit-on dans le communiqué.

Intervenant en poursuite des efforts de régularisation des projets d'investissement réalisés et non entrés en exploitation, la réunion vise à faire un état des lieux des résultats réalisés durant les deux derniers mois et de mettre en place un programme pour la prochaine période à l'effet de lever les obstacles sur les projets d'investissement en suspens et restants avant la fin de l'année en cours, en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ajoute le ministère.

Il s'agit essentiellement, selon le communiqué, d'adapter les dispositions légales en lien avec les règles d'urbanisme et des conditions de reclassement des terres agricoles sur lesquelles ont été réalisés des projets d'investissement.

A ce propos, M. Zeghdar a relevé «l'entame de l'octroi d'autorisations exceptionnelles d'exploitation au profit de projets ayant été réalisés, à travers leur examen cas par cas par des commissions locales de wilaya qui regroupant le différents secteurs concernés».

Le ministre a également annoncé, selon la même source, «la formation d'une équipe de travail en vue d'effectuer des visites sur le terrain auprès des investisseurs concernés par ces obstacles à l'effet de s'assurer de la levée de toutes les entraves, tout en les accompagnant dans la mise en exploitation de leurs projets».

Dans ce sillage, le ministre a révélé le bilan d'action de cette commission composée des SG de plusieurs ministères (l'Industrie, l'Intérieur, les Finances, l'Agriculture, l'Energie, les Ressources en eau et le Tourisme) après deux mois de son installation, pour lever les obstacles sur 402 projets d'investissement.

D'après les chiffres du ministère, 83 projets d'investissement ont été libérés des contraintes bureaucratiques, outre 95 autres en cours de traitement.

Le nombre de projets nécessitant la prise de mesures spécifiques pour lever les contraintes s'élève à 235 projets dont 76 ayant des problèmes en termes d'attestations de conformité et de permis de construction (ministère de l'Habitat) et 75 cas relatifs à la réalisation des investissements sur des terres agricoles (ministère de l'Agriculture).

M.Zeghdar a insisté, dans ce cadre, sur «la nécessité de proposer des solutions susceptibles de lever les contraintes entravant l'entrée en exploitation de ces projets avant de les soumettre au Premier ministre puis les mettre en œuvre avant la fin de l'année à travers l'octroi des permis exceptionnels dans le cadre d'une action interministérielle en coordination avec la commission nationale, les commissions locales et le médiateur de la République».

Pour sa part, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a annoncé la promulgation d'un décret exécutif portant «régularisation de la situation des investissements réalisés pour qu'ils entrent en service leur accordant le temps nécessaire pour les mettre en conformité avec la loi en vigueur relative aux permis et attestation de construction».

Mettant en avant, de son côté, le principe de «la protection des terres agricoles en général tenant compte de certains choix économiques, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a affirmé que son secteur s'emploi pour la levée des réserves sur quelques projets réalisés sur des terrains agricoles notamment relatifs aux industries manufacturières et agroalimentaires».

Il faut rappeler que le Président de la République, Abdelmadid Tebboune, avait ordonné, le 4 décemb re dernier, le Gouvernement de venir à bout, avant fin décembre courant, du traitement de tous les dossiers relatifs aux projets d'investissement, toujours l'arrêt.

Afin d'amorcer une nouvelle phase, le Gouvernement a été chargé de mener à bien cette mission avant la fin du mois courant», avait précisé le Chef de l'Etat qui intervenait à l'ouverture des travaux de la Conférence nationale de la relance industrielle. Les chiffres avancés par le chef de l'Etat ont fait ressortir jusque-là le déblocage de 57 projets sur 402 projets d'investissement en cours de réalisation ou bloqués pour des raisons administratives.

Djamila Sai

Alimentation de volaille et de bovins

4 millions de tonnes de maïs importés par an

Le ministre a fait savoir que la quantité de maïs importé et destiné à l'alimentation de la volaille et des bovins était estimée à 4 millions de tonnes par an, a fait savoir avant-hier, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni.

A cet égard, Henni a appelé, en marge des travaux du 9e Congrès de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), à « trouver des alternatives à travers la culture de ces céréales dans le sud algérien », ce qui permettra selon lui, de réduire la facture d'importation.

Dans ce sillage, le ministre a affirmé que le développement de l'agriculture saharienne est une des priorités du gouvernement. Et ce, poursuit-il, à travers l'élargissement des espaces agricoles notamment pour la production de céréales afin de réduire la facture d'importation. « Le gouvernement s'emploie à étendre les espaces agricoles dans les régions du sud pour promouvoir la production agricole, notamment la production de céréales pour éviter leur importation », a-t-il noté dans ce sens. A ce sujet, le ministre a invité les jeunes à investir dans les régions sahariennes, assurant que « toutes les facilités leur seront accordées». Le secteur compte axer ses efforts sur le développement des produits agricoles stratégiques comme les céréales, le lait et les viandes blanches, a indiqué le ministre, estimant que le déséquilibre que connaissent ces produits sur le marché était dû à « la désorganisation du réseau de distribution et de vente au détaille.

En ce qui concerne le prix des produits alimentaires, le premier responsable du secteur a assuré la tenue de la marge bénéficiaire des commerçants à 20%, afin d'assurer la stabilité des prix à l'approche du mois sacré. « Les commerçants sont tenus de respecter une marge bénéficiaire inférieure ou égale à 20% », a précisé M. Henni, indiquant que son département ministériel œuvre en coordination avec celui du commerce à ce que la marge bénéficiaire des commerçants ne dépasse pas 20%. Et ce, a-t-il ajouté dans le cadre de la lutte contre la spéculation et la hausse des prix, notamment à l'approche du mois de Ramadhan.

Pour sa part, le Secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), M. Mohamed Alioui a appelé à concrétiser la création du Haut conseil de l'Agriculture. Une instance qui permettra selon lui, de mettre un terme à la bureaucratie et de donner un nouveau souffle au secteur agricole. « Ce dispositif permettra d'aplanir les difficultés, notamment administratives, auxquelles font face les agriculteurs particulièrement les jeunes pour les encourager à investir dans divers domaines agricoles », a déclaré M. Alioui.

Le SG de l'UNPA a appelé à améliorer la situation sociale des agriculteurs, ajoutant que l'union veillera à améliorer les conditions sociales de l'agriculteur pour l'encourager à produire davantage. Concernant le foncier agricole, M. Alioui a appelé à contrôler l'octroi des terres agricoles, soulignant la nécessité d'assurer les moyens de production à l'agriculteur. Aujourd'hui, le secteur agricole a réalisé un saut qualitatif dans plusieurs domaines, particulièrement en matière de commercialisation des produits agricoles à l'étranger, a-t-il dit. A l'occasion, le ministre de l'Agriculture a salué le rôle « éminent » de l'UNPA qui veille à développer le monde agricole et rural. Les travaux du congrès se sont déroulés en présence du président du Haut conseil islamique (HCI), de représentants des différentes organisations agricoles et commerciales et de syndicats nationaux des agriculteurs et des délégués de l'UNPA de différentes wilayas du pays.

Manel Z.

ALGEX - SAFEX

35ème édition de l'Assihar

Promotion du commerce extérieur

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezzig, a souligné l'importance de l'Assihar internationale notamment sur le volet relatif à la promotion des exportations hors-hydrocarbures. Selon lui, cette manifestation économique internationale contribue à la promotion du commerce extérieur et à l'ouverture de nouvelles perspectives économiques pour l'Algérie.

« L'Assihar international est une importante manifestation contribuant à promouvoir le commerce extérieur et à ouvrir de nouveaux horizons économiques pour l'Algérie », a-t-il affirmé, lors de la cérémonie d'inauguration de la 35ème édition de la manifestation économique internationale de l'Assihar.

A l'occasion, le ministre a mis en avant de l'importance de cette manifestation en matière de l'encouragement du commerce avec les pays du voisinage. « L'Assihar contribue indéniablement à l'encouragement du commerce avec les pays du voisinage », a-t-il ajouté dans ce sens.

M.Rezig a estimé aussi que « cette édition est plus riche en termes de participation par rapport aux éditions précédentes, avec la présence cette année de 150 opérateurs dans le domaine de l'exportation et 100 exposants de produits divers ».

Par ailleurs, le ministre a souligné que « les exportations hors-hydrocarbures ont atteint fin novembre dernier 4,5 milliards de Dollars, une hausse sensible par rapport à l'année précédente». A cela, il a ajouté que l'Etat œuvre à améliorer les indicateurs économiques, en misant sur le rôle important attendu des opérateurs économiques, notamment à destination de l'Afrique, à travers leur présence aux manifestations économiques ».

Pour sa part, le ministre des Transports, Aïssa Bekkai, a qualifié la base logistique du groupe Logitrans, inaugurée aujourd'hui à Tamanrasset, de « véritable acquis » susceptible de contribuer potentiellement à la promotion des exportations hors-hydrocarbures et la création d'emplois à la population locale.

Organisée par la société Export, filiale de la société algériennes des foires et expositions (SAFEX), avec le concours de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur « Algex », cette manifestation est placée sous le signe de « Tamanrasset : portail du marché africain ».

Ont pris part à l'inauguration les ministres de l'Industrie Pharmaceutique, des Transports, du Tourisme et de l'Artisanat, de l'Energie et des Mines, ainsi que des ministres délégués auprès du Premier ministre, chargés des micro-entreprises et de l'Economie du Savoir et des Startups, respectivement MM. Abderrahmane Lotfi Djamel Benbahmed, Aissa Bekkai, Yacine Hamadi, Mohamed Arkab, Yacine Diafat et Yacine Mehdi Walid.

Ont été également présent le président du Conseil national économique, social et environnemental, Redha Tir, ainsi que les présidents des groupes parlementaires des deux chambres.

Manel Z.

INFO EXPRESS

Intoxications au monoxyde de carbone

La Protection civile appelle à la vigilance

La direction générale de la Protection civile (DGPC), a appelé les citoyens à faire preuve d'une «extrême vigilance» et de respect des consignes de sécurité quant à l'utilisation des appareils de chauffage durant cette période hivernale afin d'éviter tout accident lié à l'intoxication au monoxyde de carbone.
La direction générale de la Protection civile fait part dimanche dans un communiqué, d'une «augmentation sensible» des intoxications au monoxyde de carbone (CO), en lien avec l'utilisation massive des dispositifs de chauffage, ce gaz toxique invisible, inodore et non irritant à l'origine de plusieurs décès. La Protection civile estime que ces drames sont dus à nombre d'erreurs relatives à la prévention en matière de sécurité, l'absence de ventilation, le mauvais montage, mauvais entretien, l'utilisation de certains appareils qui ne sont pas destinés au chauffage, la vétusté des appareils. ■

Covid-19

Deux nouveaux cas du variant Omicron détectés en Algérie

Deux ressortissants algériens, venus de France et du Royaume-Uni, ont été testés positif au variant du coronavirus «Omicron», ce qui porte à quatre (4) le nombre de cas confirmés jusqu'ici en Algérie, indique dimanche l'Institut Pasteur dans un communiqué. «Dans le cadre de l'activité de séquençage des virus SARS-CoV-2 effectuée par l'Institut Pasteur d'Algérie, pour la détection des variants circulants, il a été procédé à la détection de deux (2) nouveaux cas du variant Omicron (B.1.1.529), en Algérie», note la même source, précisant qu'il s'agit de deux ressortissants algériens, venus de France et du Royaume Uni. Ces deux cas ont été confirmés par séquençage au niveau du Laboratoire de référence de l'Institut Pasteur d'Algérie, sur tests PCR positifs des concernés, explique l'Institut. L'Algérie enregistre ainsi à ce jour quatre (4) cas confirmés de ce variant.
«Considérant le contexte actuel mondial d'apparition des variants du SARS-CoV 2 et de circulation du virus, il est plus qu'impératif de rester vigilant, d'adhérer à la vaccination et de respecter strictement les règles sanitaires de base, à savoir le port du masque de protection, la distanciation physique et le lavage fréquent des mains, afin de faire face à toute évolution possible, car nous rappelons que plus le virus circule, plus la probabilité d'apparition de variants est élevée», recommande l'Institut Pasteur.

Tribunal d'Annaba

Éclaircissement sur une erreur portant convocation d'une mineure

Le parquet du tribunal d'Annaba a publié un communiqué dans lequel il explique à l'opinion publique que des informations relayées sur les réseaux sociaux sur des poursuites à l'encontre d'une mineure (15 ans) pour participation à un regroupement non autorisé dans la ville d'Annaba en compagnie de ses parents en septembre 2020 émanent «d'une erreur de procédure survenue lors de sa convocation pour se présenter devant le tribunal correctionnel en tant qu'accusée au lieu de témoin».
Le communiqué, dont l'APS détient une copie, indique que la jeune mineure (Sirine Z.) a participé le 25 septembre 2020 en compagnie de ses parents à un attroupement non autorisé dans la ville d'Annaba, ajoutant que le procès-verbal établi par la police judiciaire à son encontre a retenu que les poursuites pénales contre la mineure en date du 11 octobre 2021 étaient inappropriés. «Dans le cadre des poursuites contre son père Salah Z. et des personnes majeures poursuivies dans cette affaire de participation à un attroupement non autorisé, une erreur est survenue, à savoir la convocation de l'intéressée pour se présenter devant la section des délits du tribunal d'Annaba en tant qu'accusée au lieu de témoin», souligne le texte. Le document ajoute que «devant cette erreur et en vertu de l'article 11 du code des procédures pénales, il est indispensable d'expliquer les faits pour éclairer l'opinion publique».■

Covid-19

Une campagne de vaccination du personnel de l'éducation à partir du 2 janvier

Une troisième campagne de vaccination contre la Covid-19 est prévue en faveur du personnel de l'éducation, à partir du 2 janvier prochain parallèlement aux retour des élèves aux bancs après les vacances d'hiver, a annoncé le ministère de l'Education nationale. Selon la même source, il a été décidé en coordination avec le ministère de la Santé «l'organisation d'une troisième campagne de vaccination, du 2 au 13 janvier 2022». Le ministère de l'Education a insisté, dans son document, sur «la nécessité de coordonner avec les directeurs de santé des wilayas pour prévoir les meilleurs moyens de rapprocher les équipes médicales du personnel de l'Education», soulignant que «les bilans de la deuxième campagne ont démontré que les taux de vaccination les plus élevés ont été recensés dans les régions où les équipes médicales s'étaient déplacées aux établissements d'éducation». Dans ce sillage, le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed a mis en avant, lors des travaux de la conférence nationale regroupant les directeurs de l'éducation et des directeurs de l'administration centrale, tenue en visioconférence, «la nécessité d'établir une coordination avec les directeurs des établissements éducatifs pour la mise en place d'une stratégie collective en vue de réguler cette opération, donnant, dans ce sens, des orientations pour encourager les établissements qui atteignent les taux de vaccination du personnel les plus hauts», a ajouté le communiqué.■

INFO EXPRESS

Enseignement et Recherche

L'ALECSO pour «une vision prospective» en faveur de l'enseignement supérieur

L'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO) a plaidé, dimanche dernier à Alger, en faveur d'une nouvelle «vision prospective» pour l'enseignement supérieur et la recherche scientifique dans le monde arabe.
Dans un document distribué à la presse à l'occasion des travaux de la 18e Conférence des ministres arabes de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, l'ALECSO a expliqué que «la mise en place de nouveaux rôles pour l'enseignement supérieur en vue de la réalisation du développement durable et faire face aux exigence de l'heure, passe par une nouvelle vision proactive pour les systèmes de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans le monde arabe». A ce propos, la même organisation a insisté sur «l'élaboration de futures feuilles susceptibles de promouvoir le système de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique pour être au diapason des évolutions à travers la définition de ses besoins en matière de modes, de résultats et des méthodes de son financement». Et de préciser que la «majorité des pays arabes a réalisé le 4e objectif de l'agenda d'enseignement 2030 (...), selon l'ALECSO, qui a fait état d'une évolution notable en termes de niveaux d'enseignement supérieur».
Elle a appelé, par ailleurs, à l'adoption «des indicateurs internationaux pour le suivi et l'évaluation du développement des systèmes arabes d'enseignement supérieur en sus du renouvellement technologique», soulignant l'impératif de «définir les missions et les engagements liés aux contributions relatives aux projets de développement socio-économique».■

Transports en commun

La DGSN participe à la sensibilisation des conducteurs

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), a participé à une journée d'information et de sensibilisation au profit des conducteurs des transports en commun inter-wilayas, organisée à la gare routière du Caroubier (Alger), à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de prévention contre les accidents de la route, a indiqué un communiqué de la DGSN.
«Dans le cadre de la Journée nationale de prévention contre les accidents de la route, célébrée le 26 décembre de chaque année, la DGSN a participé, dimanche, à la journée d'information et de sensibilisation des conducteurs de transports en commun inter-wilayas, organisée par la Délégation nationale de la sécurité routière (DNSR) en coordination avec les instances compétentes, à la gare routière du Caroubier (Alger)», précise la même source.
La DGSN a pris part à cette manifestation en exposant au niveau de son pavillon, du matériel et des appareils modernes de contrôle routier comme le radar et l'appareil de lecture automatisée de plaques d'immatriculation (LAPI).
«Des conseils et des orientations ont été donnés par des cadres relevant des brigades de la Sûreté publique au profit des conducteurs des transports en commun interwilayas, en leur rappelant l'impératif de respecter la vitesse autorisée, d'éviter la surcharge, de procéder au contrôle quotidien du véhicule et de respecter le code de la route», ajoute la même source.
Les conducteurs ont été appelés, en outre, à respecter le protocole sanitaire de prévention contre le Covid-19, notamment le port de masques et la distanciation physique, conclut le communiqué.■

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulant) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout-Puissant vous le rendra.

MOB : 07 82 51 96 83

Demande d'aide financière

Dame cancéreuse, démunie, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin d'effectuer des examens médicaux (échographie analyses, etc.)

MOB : 05 59 31 19 67.

Une figure emblématique de la lutte contre l'apartheid

Hommages au Sud-Africain Desmond Tutu

Les réactions se multiplient en hommage à l'archevêque anglican sud-africain Desmond Tutu, figure de la lutte contre l'apartheid et prix Nobel de la Paix, après l'annonce de sa mort, dimanche à 90 ans. Le président Cyril Ramaphosa a exprimé «sa profonde tristesse» après le décès de ce «patriote sans égal».

L'archevêque Desmond Tutu a défendu inlassablement les droits humains en Afrique du Sud et dans le monde entier.

Sa mort «est un nouveau chapitre de deuil dans l'adieu de notre nation à une génération de Sud-Africains exceptionnels qui nous ont légué une Afrique du Sud libérée», a-t-il dit, évoquant «un homme d'une intelligence extraordinaire, intègre et invincible contre les forces de l'apartheid».

La Fondation Mandela a qualifié sa perte d'«incommensurable

«C'était un être humain extraordinaire. Un penseur, un leader, un berger».

«L'archevêque Desmond Tutu était un mentor, un ami et un phare moral pour moi et tant d'autres», a déploré l'ancien président américain Barack Obama, autre prix Nobel de la Paix, saluant un «esprit universel préoccupé par l'injustice où qu'elle se trouve».

La reine Elizabeth

Desmond Tutu «a défendu inlassablement les droits humains en Afrique du Sud et dans le monde entier», a déclaré la reine Elizabeth II, chefe du Commonwealth dont fait partie l'Afrique du Sud.

«Je me souviens avec tendresse de mes rencontres avec lui, de sa grande convivialité et de son humour». Le Premier ministre Boris Johnson a salué «une figure essentielle de la lutte contre l'apartheid et de la lutte pour la création d'une nouvelle Afrique du Sud.

Nous nous souviendrons de lui pour son leadership spirituel et sa bonne humeur irrépressible».

Le «combat» de Desmond Tutu «pour la fin de l'apartheid et la réconciliation sud-africaine restera dans nos mémoires», a salué le président Emmanuel Macron.

Allemagne

Le président Frank-Walter Steinmeier a salué la mémoire d'un «homme merveilleux» et de «l'un des combattants anti-apartheid et pour la démocratie et les droits humains les plus éminents au monde».

Norvège - Le Premier ministre Jonas Gahr Støre a rendu hommage à un homme «qui a montré le pouvoir de la réconciliation et du pardon».

Desmond Tutu, «l'une des grandes figures du XXe siècle», laisse "un héritage à toute l'humanité», a écrit le président portugais Marcelo Rebelo de Sousa.

Union européenne - Le président du Conseil européen, qui représente les 27 pays de l'UE, Charles Michel, a rendu hommage à «un homme qui a donné sa vie à la liberté avec un engagement profond pour la dignité humaine. Un géant qui s'est dressé contre l'apartheid».

Kenya

Pour le président Uhuru Kenyatta ce décès «est un coup dur non seulement pour la République d'Afrique du Sud (...) mais aussi pour tout le continent africain, où il est profondément respecté et célébré en tant qu'artisan de la paix». «L'archevêque Tutu a inspiré une génération de dirigeants africains qui ont adopté ses approches non violentes dans la lutte pour la libération», a-t-il dit.

Ouganda

«Un géant est tombé. Nous remercions Dieu pour sa vie, une vie bien remplie, véritablement vécue au service de l'humanité», a écrit Bobi Wine, leader de l'opposition ougandaise.

Religieux

Le pape François s'est déclaré «attristé» par cette perte. «Conscient du service rendu à l'évangile par la promotion de l'égalité raciale et de la réconciliation» dans son pays, le souverain pontife «recommande son âme à la miséricorde aimante de Dieu tout-puissant». Pour le chef spirituel des anglicans et archevêque de Canterbury, Justin Welby, «dans les yeux de Desmond Tutu, nous avons vu l'amour de Jésus. Dans sa voix, nous avons entendu la compassion de Jésus. Dans son rire, nous avons entendu la joie de Jésus. C'était beau et courageux». Le dalaï lama, son vieil ami, a salué un «grand homme, qui a vécu une vie pleine de sens», «entièrement dévoué au service de ses frères et sœurs». «L'amitié et le lien spirituel entre nous étaient quelque chose que nous chérissions», a dit le chef spirituel des Tibétains. Pour le Conseil œcuménique des Eglises (COE), «Mgr Tutu croyait passionnément que la foi chrétienne accueille tout le monde et que la responsabilité chrétienne est au service de tous».

Autres réactions

Le groupe des «Sages», créé en 2007 par Nelson Mandela et qui rassemble des personnalités publiques travaillant aux grands problèmes mondiaux a célébré une «inspiration» pour le monde dont «l'engagement pour la paix, l'amour et l'égalité» continuera «d'inspirer les générations futures». «Les Sages ont perdu un ami cher, dont le rire contagieux et le sens de l'humour espiègle les ont tous ravis et charmés», a réagi dans un communiqué le groupe qui compte dans ses rangs Ban Ki Moon ou Jimmy Carter.

AFP

À la faveur de la normalisation : Israël approuve un plan pour doubler la population des colons dans le Golan

Israël a approuvé un plan visant le doublement de la population des colons dans le plateau du Golan, qui représentent actuellement 25.000 personnes. Naftali Bennett a affirmé la souveraineté israélienne sur ce territoire pourtant disputé. Le gouvernement israélien a approuvé ce 26 décembre un plan visant à doubler le nombre de colons dans le Golan occupé, une zone stratégique prise à la Syrie en 1967 et annexée il y a 40 ans, note RT. «Le gouvernement a voté en faveur d'un plan inédit d'investissement dans le Golan afin d'y doubler la population israélienne», a annoncé le Premier ministre Naftali Bennett dans un communiqué. A l'issue d'un Conseil des ministres tenu exceptionnellement sur le plateau du Golan, le gouvernement a donné son accord à ce plan dont le coût s'élèvera à un milliard de shekels, environ 280 millions d'euros. Selon le plan, 7.300 unités de logement seront construites dans les cinq ans à venir dans les colonies existantes, ainsi que deux nouvelles colonies, Assif et Matar, accueillant 6.000 maisons. Cela devrait permettre d'ajouter au total 23.000 habitants israéliens à la population actuelle du Golan. Environ 25.000 colons israéliens vivent aujourd'hui sur le plateau du Golan aux côtés de quelque 23.000 Druzes, qui se revendiquent pour la plupart syriens tout en ayant le statut de résidents en Israël. En mars 2019, l'ancien président américain Donald Trump avait signé un décret reconnaissant officiellement la souveraineté d'Israël sur le plateau du Golan, une décision en rupture avec la position des Etats-Unis depuis des décennies. La Syrie avait alors dénoncé une «atteinte flagrante» à sa souveraineté. «Il va sans dire que le plateau du Golan est israélien», a affirmé ce 26 décembre Naftali Bennett, soulignant «l'importance» de «la reconnaissance de Donald Trump et le fait que l'administration de Joe Biden ait clarifié qu'il n'y avait pas de changement de cette politique». En février dernier, le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken avait déclaré que le Golan était «très important pour la sécurité d'Israël», mais que «les questions de légalité étaient d'un autre ordre». Il reconnait donc l'illégalité de la colonisation du Golan Par Israël. En juin 2019, une nouvelle colonie a été inaugurée sur la partie du plateau du Golan annexée, baptisée Ramat Trump, la colline Trump en hébreu en l'honneur de Donald Trump, l'ancien président américain qui n'a pas respecte la légalité.

Le Golan est occupé par Israël depuis la Guerre de 1967, gagnée par Israël avec la complicité du Maroc qui a soutenu Israël dans la guerre contre les pays arabes. La communauté internationale ne reconnait pas la souveraineté d'Israël sur le Golan qui est un territoire occupé. Une colonisation dénoncée par les pays qui militent pour le droit aux peuples pour l'indépendance. Parmi ces pays, l'Algérie.

Suite au rapport mitigé du gouverneur de la Banque d'Algérie, les défis de l'année 2022, pour l'Algérie

Relance économique ou régression sociale et diplomatique

Pr des universités, expert international, Dr Abderrahmane Mebtoul

La sécurité nationale est posée imposant un discours de vérité, devant éviter ces discours d'autosatisfaction, la fuite en avant selon l'adage «après moi, le déluge» et donc de gérer l'économie au gré de la conjoncture sans vision stratégique, comme une épicerie. Cependant évitons tout sinistrose, malgré une situation difficile, l'Algérie n'est pas en faillite, elle a les moyens de surmonter la crise actuelle sous réserve d'une nouvelle gouvernance et d'éviter la vison monétariste restrictive, devant concilier la dynamique économique et la dynamique sociale au sein d'une économie ouverte. L'année 2022 est une année charnière, c'est la dernière chance pour redresser l'économie, devant éviter l'illusion d'un miracle d'un baril de pétrole à plus de 100 dollars et un volume physique de production d'hydrocarbures au même niveau des années 2007/2008. Sinon ce sera la régression sociale et l'isolement de l'Algérie sur la scène internationale.

On évoque actuellement la nationalisation des unités des oligarques. Attention de ne pas renouveler les erreurs du passé, puisque selon les données du premier ministère des couts d'assainissement durant les trente dernières année ont couté au trésor public environ 250 milliards de dollars et durant les 10 dernières années, selon les fluctuations du taux de change, les réévaluations, faute de maitrise des coûts, environ 60/65 milliards de dollars. Et ce sans parler de cette interminable feuilleton du dossier des voitures depuis 2019, où l'objectif a été dès le départ d'économiser les réserves de change , le besoin annuel étant selon les experts à environ 250 000 unités/an, environ 2,5 milliards de dollars/an , ayant permis donc d'économiser 5 milliards de dollars entre 2020/2021. Ces montants sont à soustraire aux réserves de change existantes évaluées à 44 milliards de dollars fin septembre 2021, ce qui aurait donné entre 10/ 20 milliards de réserves de change fin 2021.

2.- D'où l'importance de rappeler les principales dispositions de la loi de finances 2022 adoptée par l'APN. Le PLF 2022, se basant sur un cours de 45 dollars le baril du Brent et un prix du marché de 50 dollars, prévoit une croissance de 3,3% contre 3,4% en 2021 et moins 6% en 2020, taux de croissance faible par rapport à TO donne une croissance faible. Il faudra être réaliste si on prend un exemple si les projets du fer de Gara Djebilet et du phosphate de Tébessa commencent leur production en 2022, l'investissement de ces deux projets étant estimées à environ 15 milliards de dollars ainsi que le projet du gazoduc Nigeria/Algérie dont le coût est estimé par l'Europe 20 milliards de dollars, le seuil de rentabilité sera ver s2027/2030, sans compter le grand projet de Cherchell dont le cout est estimé entre 5/6 milliards de dollars. Malgré le dérapage du dinar pour ne pas dire dévaluation de 5 dinars vers les années 1970/1973 de 80 dollars entre 2000/2004 et actuellement entre 138/139 dinars un dollar cela n'a pas permis de dynamiser les exportations hors hydrocarbures montrant que le bocage est d'ordre systémique avec la dominance du terrorisme bureaucratique qui bloque les énergies créatrices. Comment ne pas rappeler que l'Algérie a engrangé plus de 1 000 milliards de dollars en devises entre 2000/2019, avec une importation, de biens et services toujours en devises de plus de 935 milliards de dollars pour un taux de croissance dérisoire de 2/3% en moyenne alors qu'il aurait dû être entre 9/10%. Selon le FMI le taux de croissance a été négatif de 6% et devrait se situer à 3,4% en 2021. Mais un taux de croissance se calcule par rapport à la période précédente : un taux élevé en T1 par rapport à un taux faible en TO donne un taux relativement faible. Le déficit budgétaire prévu est d'environ 4175 milliards de dinars au cours de 137 dinars un dollar, au moment de l'élaboration de la loi, soit 30,50 milliards de dollars, 8 milliards de dollars de plus qu'en 2021.

Le niveau d'inflation, encore que l'indice n'a pas été réactualisé depuis 2011, devrait s'élever à plus de 5/6% pour 2021, la banque d'Algérie donnant plus de 9% pour octobre 2021, pour quatre raisons : la restriction des importations, la dévaluation du dinar, la faiblesse de l'offre et des émissions monétaires sans contreparties productives, la masse monétaire ayant enregistré une croissance de 12,79% durant les dix premiers mois de l'année en cours 2021.

Cette politique, en plus de la restriction drastique d'autres produits, au gré de la conjoncture sans vision stratégique, a paralysé tout l'appareil de production, le dernier feuilleton étant la poudre de lait, restriction qui vient d'être levée, contribuant à accélérer le processus inflationniste, le prix des voitures d'occasion ainsi les pièces détachées avec la pénurie ayant connu une hausse variant selon les catégories entre 50 et 100%, en plus des accidents de voitures, laminant le pouvoir d'achat des camionneurs, des taxieurs et des consommateurs.

Du fait que plus de 85% des matières premières sont importées, le taux d'intégration faible, tant pour les entreprises publiques et privées , sans compter l'assistance technique étrangère, avec la dévaluation du dinar entre 2022 et 2024, l'inflation sera de longue durée. Le PLF2022 prévoit 149,3 DA pour un dollar 2022, 156,8 DA/dollar en 2023 et 164,6 DA/dollar en 2024, la cotation officielle avec un écart de plus de 50% sur le marché parallèle, (entre 213/215 dinars un euro cours achat/vente) du dinar étant le 23/12/2021 de 138,8054 dinars un dollar et 157,1277 dinars un euro. Malgré cette dévaluation le blocage étant d'ordre systémique, contrairement à l'illusion monétaire, cela n'a pas permis de dynamiser les exportations où avec les dérivées 97/98% des recettes en devises proviennent de Sonatrach. Ce dérapage du dinar permet d'atténuer le montant de ce déficit budgétaire car si on avait un dollar 100 dinars, il faudrait pondérer à la hausse d'au moins 37% le déficit budgétaire serait pour fin 2022 supérieur à 42 milliards de dollars. L'Algérie selon le FMI fonctionnant entre le budget de fonctionnement et d'équipement, a plus de 137 dollars en 2021 et à plus de 150 pour 2022, malgré toutes les restrictions qui ont paralysé l'appareil de production avec des impacts inflationnistes. Le faible taux de croissance influe sur le taux de chômage, qui selon le FMI, en 2021 serait de 14,1% et 14,7% en 2022 incluant les sureffectifs des administrations, entreprises publiques et l'emploi dans la sphère informelle. Cette dernière contribue à 50-60% au PIB en échappant à toute traçabilité, comptabilité ou fiscalité, canalisant selon le président de la république entre 6000 et 10.000 milliards de dinars, soit entre 44 et 73 milliards de dollars. Pour éviter des remous sociaux, le PLF 2022 prévoit pour les subventions plus de 14 milliards de dollars au cours de 138 dinars un dollar, représentant 19,7% du budget de l'Etat. C'est un dossier très complexe. Sans maîtrise du système d'information et la quantification de la sphère informelle, produit de la bureaucratie qui permet la consolidation de revenus non déclarés, en temps réel , la réforme risque d'avoir des effets pervers.

En conclusion, la puissance des relations internationales en ce XXIe siècle est fonction du poids économique et la Chine en est la démonstration. En réalité, le rapport du gouverneur de la banque d'Algérie montre clairement qu' en ce mois de décembre 2021, Sonatrach c'est l'Algérie et l'Algérie c'est Sonatrach. Au moment où se dessinent d'importants bouleversements géostratégiques mondiaux, devant éviter le mythe bureaucratique de croire que l'on peut développer le pays à partir de lois, les défis de l'Algérie, pays à fortes potentialités, impliquent de définir les priorités stratégiques afin de mettre en œuvre la bonne gouvernance et les réformes structurelles nécessaires devant concilier la concertation, l'efficacité économique au sein d'une économie ouverte.

(Suite et fin)

Pour une meilleure économie

Un nouveau découpage territorial pour le développement local

La promotion de dix circonscriptions administratives dans le sud du pays en wilayas à part entière, a marqué l'année 2021 comme démarche stratégique des pouvoirs publics pour réaliser un développement socioéconomique local, adapté aux spécificités de chaque région du pays.

Conformément à la loi relative à l'organisation territoriale du pays, le président de la République Abdelmadjid Tebboune avait décidé le 21 février 2021, d'opérer un nouveau découpage territorial et promouvoir au rang de wilaya les circonscriptions administratives de Timimoune, Bordj Badji Mokhtar, Béni Abbès, Ouled Djellal, In Salah, In Guezzam, Touggourt, Djanet, El M'Ghair, et El Menia. Aujourd'hui, les nouvelles wilayas bénéficient d'une réelle opportunité pour réaliser un développement local en exploitant les divers leviers prometteurs dont elles disposent. Tant attendu par les populations du Sud du pays, le nouveau découpage territorial vise à rapprocher l'administration du citoyen dans les régions sahariennes, caractérisées par de vastes et éparses étendues. Il a ainsi permis de raccourcir des milliers de kilomètres entre les communes et les chefs-lieux de wilayas du Sud. L'objectif étant d'améliorer le service public et de réaliser les aspirations des citoyens en matière de développement local, selon les principes de la démocratie participative prévus par la Constitution. La démarche permettra de réduire sensiblement les disparités régionales et sociales, et assurer une meilleure fixité des populations puisque la gestion de plusieurs opérations de développement dans divers secteurs, notamment ceux ayant un rapport direct avec l'amélioration du cadre de vie des citoyens, la santé, l'habitat, l'éducation et les travaux publics, sera décentralisée, s'accordent à dire des spécialistes et universitaires de la région du Sud du pays. L'adaptation du développement local aux nécessités et spécificités de chaque région devrait être concrétisée avec la mobilisation de toutes les capacités pour lancer des projets dans divers secteurs notamment stratégiques, tels que l'énergie, l'agriculture, l'industrie, le tourisme, susceptibles de générer de l'emploi et de la richesse, sans omettre l'investissement dans les ressources humaines, soutiennent-ils.

Conférer de larges prérogatives aux APC et APW

Pour autant, la rationalisation de l'exploitation des ressources naturelles et la bonne gestion des dépenses publiques s'avèrent néanmoins nécessaires pour répondre aux besoins socioéconomiques des citoyens des wilayas promues, recommandent des universitaires du sud du pays. Les élections locales du 27 novembre 2021 s'inscrivent dans ce cadre puisqu'elles visent la rationalisation et la bonne gouvernance de la gestion publique au niveau local, ainsi que l'adoption d'une nouvelle vision permettant à la collectivité locale de créer de la richesse et de contribuer au développement économique national. Le président de la République, en marge de l'accomplissement de son devoir électoral en novembre dernier avait mis en avant l'importance de cette échéance nationale puisqu'elle s'inscrit dans le cadre du parachèvement de l'édification des institutions de l'Etat élues. Le chef de l'Etat avait, alors, souligné que les APC et APW sont les institutions étatiques de base auxquelles il faut conférer de larges prérogatives. Les nouveaux élus locaux sont ainsi appelés à créer une nouvelle dynamique dans le développement local et à soutenir les communes dans la gestion de ressources locales, sans oublier l'exploitation de l'ensemble des moyens juridiques et matériels offerts à la collectivité locale. Les APW sont mieux à même de connaître les besoins des populations et les capacités humaines et matérielles de chaque commune, d'où une amélioration de leur prise en charge. A l'effet d'assurer un financement «stable» des collectivités locale , il est impératif d'ouvrir les chantiers de réforme de la fiscalité locale dans les plus brefs délais, avait précisé en septembre le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane lors de la rencontre gouvernement-walis. Le financement du budget des collectivités locales avec des recettes permanentes est fondamental, voire impératif. De même pour la réforme des taxes imposées sur le foncier qui est une autre alternative pour assurer un financement stable des communes, en sus de la révision des autres taxes et le renforcement du volet recouvrement, avait développé Benabderrahmane.

Révision radicale de la gestion des collectivités locales en 2022

Les réformes fiscales et financières devraient donc intervenir dans le sillage de la révision des codes communal et de wilaya. A ce titre le président de la République a annoncé «une révision radicale» des modes de gestion des collectivités locales au cours de l'année 2022, qui va inclure les codes communal et de wilaya. La révision des codes communal et de wilaya devrait intervenir, selon le chef de l'Etat, à l'effet de conférer davantage de prérogatives aux élus locaux et les doter d'outils leur permettant d'honorer leurs engagements devant les citoyens qui les ont choisis pour la gestion de leurs affaires. Il avait, à ce titre, indiqué qu'il était temps que l'Etat renonce à certaines prérogatives centrales en les attribuant aux élus locaux. La révision des codes communal et de wilaya, avait souligné le chef de l'Etat vise à opérer un changement radical dans la gestion des communes, «principale cellule» de la nouvelle République, estime le président de la République. ■

Lutte contre la pauvreté

Promouvoir les actions de solidarité pour venir en aide à toutes les catégories nécessiteuses de la société

Les participants à une rencontre organisée, samedi à Alger, par l'association caritative «Kafil El Yatim» ont appelé à la promotion du bénévolat et des actions de solidarité pour venir en aide aux franges nécessiteuses de la société, notamment les orphelins et les veuves. Les participants à cette rencontre tenue à l'occasion du 10e anniversaire de la création de l'association caritative «Kafil El Yatim», ont souligné l'importance d'intensifier les efforts de prise en charge des franges nécessiteuses, notamment les orphelins, les veuves et les personnes aux besoins spécifiques. Ils ont également mis en avant la nécessité d'encourager les actions caritatives et de lancer des projets pour la création de postes d'emploi permanents, la réalisation du développement durable et la lutte contre la pauvreté. Présent à l'évènement, le conseiller du président de la République, chargé des zaouias et des associations religieuses, Aissa Belakhdar a insisté, dans une allocution prononcée à l'occasion, sur l'importance d'«associer la société civile dans le processus du développement», ajoutant que cette entreprise «nécessite la mobilisation des moyens et des facilitations permettant aux associations de s'acquitter de leurs missions, à savoir la promotion de la créativité et de l'innovation dans la société, en sus de l'établissement d'une économie basée sur la connaissance». M. Belakhdar a rappelé, dans ce sens, la nécessité de promouvoir «le bénévolat et la solidarité envers les catégories vulnérables de la société, notamment les orphelins et les veuves, leur offrant une prise en charge sanitaire, sociale et éducative». Pour sa part, le représentant du ministère de la Solidarité nationale, Kamel Belalia a mis en exergue le rôle des associations activant dans le domaine, les qualifiant de «partenaire important» du secteur de la solidarité nationale.

De son côté, le commandant général des anciens des Scouts musulmans algériens, SMA, Mustapha Sâadoun, a évoqué le partenariat avec l'association «Kafil El Yatim» dans le cadre d'une convention conclue entre les deux parties dans l'objectif de promouvoir l'action sur terrain et du bénévolat en vue d'«une prise en charge efficace des orphelins et des handicapés et du renforcement des actions caritatives». ■

Brèves

Bordj Bou-Arreridj

Indemnisation des agriculteurs victimes des incendies

L'opération d'indemnisation des agriculteurs victimes des incendies enregistrés l'été dernier, a été lancée dans la wilaya de Bordj Bou-Arreridj, a-t-on appris samedi auprès de la Conservation des forêts.

L'indemnisation des agriculteurs, dont les terres agricoles ont été affectées par les incendies, a été entamée depuis la zone de Zemala dans la commune de Bordj Ghedir, où 180 plants d'oliviers sur les 230 accordés à trois fellahs ont été mis en terre.

Il a ajouté que l'opération se poursuit pour toucher 15 autres fellahs dans la localité de Bendaoud, à travers la mise en terre d'un total de 396 plants d'oliviers, abricotiers et amandiers. ■

Ahmed Boubeker

«Zemmour, entre Nosferatu, Goebbels, Gargamel et le Golem»

Ce triste personnage m'évoque la célèbre formule de Brecht : « Il est toujours fécond le ventre qui enfanta la bête immonde ». Zemmour a quelque chose de monstrueux, entre Nosferatu le Vampire, Goebbels le ministre de la propagande nazi, Gargamel le sorcier ennemi juré des Schtroumpfs et le Golem de la légende juive, qui finit par se retourner contre son créateur.

Dans une France en proie aux premières rigueurs hivernales, aux nouveaux assauts du coronavirus, mais aussi à la surenchère droitière du débat public, qui peine à se projeter vers le printemps 2022, ou alors seulement pour savoir à quelle sauce elle sera mangée, tant sur le plan sanitaire, économique qu'électoral, l'analyse d'un sociologue de renom s'imposait en cette fin d'année de tous les dangers. Professeur de sociologie, directeur adjoint du Centre Max Weber, un prestigieux laboratoire de sociologie généraliste à Lyon et Saint-Etienne, co-auteur d'une vingtaine d'ouvrages – notamment « Familles de l'intégration» (Ed. Stock 1999), « Les Mondes de l'ethnicité» (Ed. Balland 2003), « Le Grand Repli » (Ed. La Découverte 2015), et « De Tokyo à Kinshasa » (Ed. L'Harmattan 2021) – Ahmed Boubeker a accepté de répondre aux questions d'Oumma.

A l'approche de l'élection présidentielle, les 10 et 24 avril 2022, comment analysez-vous la candidature du polémiste Eric Zemmour et l'impact de son discours, notamment de sa théorie du « grand remplacement », sur l'opinion publique ?

Ce triste personnage m'évoque la célèbre formule de Brecht : « Il est toujours fécond le ventre qui enfanta la bête immonde ». Zemmour a quelque chose de monstrueux, entre Nosferatu le Vampire, Goebbels le ministre de la propagande nazi, Gargamel le sorcier ennemi juré des Schtroumpfs et le Golem de la légende juive, cette créature de terre glaise, animée par la magie des mots, qui finit par se retourner contre son créateur. Car ce pseudo intello médiatique (historien autoproclamé) n'a jamais rien fait d'autre qu'agiter les formules toutes faites, qui enferment l'immigration postcoloniale dans le carcan des préjugés et le piège des mots. Des mots qui dénoncent à la vindicte publique sans autre forme de procès. Des mots d'apprentis sorciers qui appellent à l'existence les phénomènes qu'ils évoquent. Des mots qui sont aussi des « mots d'Etat », comme disait le sociologue Abdelmalek Sayad : car il ne faudrait pas oublier que ces coulées verbales participent des « catégories nationales » d'un entendement politique qui prétend à l'universel, mais qui a toujours ostracisé les minorités. D'ailleurs, ô combien de Présidents de la République a-t-on entendu parler de « racailles », « d'odeur des immigrés » ou plus sournoisement de « seuil de tolérance », ou encore de « déchéance de nationalité » ! La magie du verbe permet toujours d'imposer une certaine vision du monde social, ou plus précisément une division entre ceux qui auraient le plein droit de faire partie de notre communauté politique et les autres. « Immigré » est le nom générique de ces laissés-pour-compte aux frontières de l'identité nationale. Alors, bien entendu, on ne peut que s'alarmer de l'impact du discours de Zemmour sur l'opinion publique, et notamment de cette ineptie du « grand remplacement », mais j'insiste sur le fait que c'est l'Etat et non pas la société française qui porte la responsabilité de cette dérive. Zemmour est un enragé du républicanisme, un enfant de l'Etat qui surfe sur les contradictions de notre modèle d'intégration, et qui s'est d'autant plus radicalisé qu'il est lui-même issu de la diversité. Zemmour, je le rappelle, ça veut dire olive en Berbère, et si ce fruit symbolise la paix, il a un goût des plus amers avant d'être confit. Et c'est franchement une confiture qui pue la moisissure que cette mixture de zouaves, identitaires, lepénistes dissidents et autres illuminés du Puy du fou qui se retrouvent dans la génération Z et les soutiens du polémiste, sauveur de la vieille France des « chevaliers et des gentes dames ».

Dans cette droite ligne, diriez-vous que la France s'enfonce chaque jour davantage dans l'autoritarisme, voire vers une extrême droitisation ? Quels en sont les principaux facteurs?

Macron est un autre président des riches après Sarkozy. Les Gilets jaunes en ont fait la triste expérience. Et le président a beau verser des larmes de crocodile sur une France invisible, victime de la désindustrialisation, d'un sentiment d'injustice et de trahison démocratique, il n'empêche que les Gilets jaunes ont été marqués dans leur chair par la dérive sécuritaire et le « monopole de la violence légitime » – pour reprendre la formule de Max Weber – qui, jusqu'alors, ne s'exerçait qu'à l'encontre des banlieues. Il y a incontestablement un devenir minoritaire qui gagne du terrain dans l'hexagone, et qui fait que beaucoup de Français se sentent étrangers dans leur propre pays, sans toujours accuser les immigrés qui servent de boucs émissaires faciles. Faut-il pour autant y voir une dérive autoritaire du capitalisme qui renouerait avec un certain totalitarisme ou lorgnerait avec envie vers le modèle de croissance chinois ? Je dirais plutôt que le triomphe du néolibéralisme depuis les années Reagan-Thatcher a signé la défaite du politique et instauré un nouveau mode de gouvernance, sur les décombres de la démocratie des droits de l'homme et du citoyen. Celle-ci, bien sûr, n'a jamais vraiment existé, mais elle était au moins un principe politique qui guidait les aspirations des peuples vers l'autonomie et l'autodétermination du Sujet. Notre liberté postmoderne n'est-elle pas sous contrôle des « big datas », qui s'agrègent en profilages au gré des algorithmes qui sélectionnent les informations que nous consultons, pour renvoyer à chacun des images de lui-même et du monde dans une sorte de miroir magique ? Cette dérive du flicage panoptique, sous l'œil d'un Big Brother numérique, se complait très bien dans les réseaux sociaux et l'extrême droitisation du débat public. Elle se nourrit de nos dénis, de nos replis et de nos petites peurs. Elle invente de nouveaux monstres comme des cauchemars qui s'évertuent à devenir vrais et à s'incarner !

Peut-on craindre que l'islamophobie atteigne son paroxysme en 2022, et que la construction d'un « problème musulman » soit instrumentalisée outrancièrement ?

Votre question m'évoque le propos en préambule du film « La haine » de Mathieu Kassovitz : « C'est l'histoire d'un homme qui tombe d'un immeuble de 50 étages. Le mec, au fur et à mesure de sa chute, il se répète sans cesse pour se rassurer : Jusqu'ici tout va bien… »

On peut toujours présager pire que l'actualité, en effet, même si dans une démocratie comme la nôtre, on a du mal à imaginer pire que les récents amalgames entre Islam et terrorisme, pire que l'éternel rengaine sur le voile, pire que la polémique sur l'islamo-gauchisme légitimée par les Ministres de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur, ainsi que par des intellectuels médiatiques comme Finkielkraut.

Et vous avez raison de parler de la « construction d'un problème musulman », car si les musulmans ont effectivement des tas de problèmes très concrets (la précarité de l'islam de France n'étant pas le moindre…), leur principal problème, c'est précisément d'être perçus comme un problème. Le monde entier – qui n'est pas islamophile, loin s'en faut ! – s'étonne de la virulence du débat public français sur l'islam depuis plus de 20 ans. Ce n'est d'ailleurs même pas un débat, vu que l'opinion des musulmans n'a que très peu d'écho. Un triste monologue plutôt, qui dit les obsessions de certaines élites politico-intello-médiatiques et qui flatte les petites peurs de la société française. Mais cette montée de l'islamophobie apparaît aussi comme un psychodrame qui fait tomber les masques.

Car c'est non seulement le déni du fait musulman en France – l'Islam n'est-il pas la seconde religion de l'hexagone ? – qui est en cause, mais c'est aussi la présence de plus en plus visible des héritiers de l'immigration postcoloniale qui n'acceptent plus de raser les murs de la société française. Il ne s'agit pas de « grand remplacement », mais tout simplement d'une revendication légitime de l'égalité des droits face à l'épreuve des discriminations.

Reste que le plus grave aujourd'hui, c'est que le droit est lui-même instrumentalisé pour construire le « problème musulman ». Ainsi, la loi controversée sur le « séparatisme » a été adoptée par le Parlement, le 23 juillet 2021, et les défenseurs des libertés publiques ont aussitôt dénoncé un dévoiement de la loi de 1905 sur la laïcité.

La construction publique du « problème musulman » prend ainsi un nouveau tournant avec l'idée folle de sa fabrique par le droit ! Il s'agirait ainsi de sanctionner, par la loi, une situation de fait : la citoyenneté de seconde zone de nationaux qui ne sont pas des Français comme les autres.

Qui ne voit pas dans cette dérive la reconstruction postcoloniale de l'étranger ? Même Le Pen père n'en aurait pas espéré autant dans ses rêves les plus fous.

Propos recueillis par la rédaction Oumma

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE POUR LES JEUNES CRÉATEURS ALI-MAÂCHI 2022

APPEL À PARTICIPATION

Un appel à candidature à l'adresse des jeunes auteurs et artistes de différents horizons a été lancé par le ministère de la Culture et des Arts pour prendre part à la prochaine édition du Prix du président de la République pour les jeunes créateurs Ali-Maâchi, annonce le ministère. Ce prix est ouvert aux écrivains (roman, poésie et texte dramaturgique), aux musiciens et compositeurs, aux comédiens, aux chorégraphes et danseurs, aux plasticiens et aux cinéastes âgés entre 18 et 35 ans.

Les candidats voulant participer au Prix du président de la République pour les Jeunes créateurs «Ali-Maâchi», sont invités à déposer, chacun un seul dossier dans une discipline artistique unique de son choix, sur le site Internet ou au siège du ministère de la Culture et des Arts, ou au niveau des directions de culture de wilaya et des maisons de la culture, précise le communiqué. Les dossiers de candidature doivent comporter, entre autres, une demande manuscrite de participation, un curriculum vitae, une copie de l'œuvre présentée au concours, une fiche technique, la copie d'une pièce d'identité et une déclaration sur l'honneur, dûment légalisée, attestant de l'authenticité de la propriété de l'œuvre proposée au concours. Le prix comprend un certificat de mérite et une récompense pécuniaire fixée à 500 000 DA pour le premier prix, 300 000 DA pour le deuxième et 100 000 DA pour la troisième place de chaque catégorie. Le dépôt des candidatures sera ouvert du 1 janvier au 31 mars 2022 et la cérémonie de remise du prix aura lieu le 08 juin 2022.

R. C.

Cinéma

Intérêt particulier de l'Etat pour le secteur en 2021

→L'année 2021 a été marquée par l'intérêt particulier porté par l'Etat au secteur du cinéma, à travers la tenue du Forum économique culturel et la promulgation de plusieurs décrets visant une meilleure organisation de ce secteur de manière à le redynamiser, en plus de la remise en perspective du projet du film sur l'Emir Abdelkader.

Traduisant la volonté de l'Etat pour une prise en charge efficace et effective de ce secteur, le Forum économique et culturel est intervenu, réunissant, entre autre, plusieurs ministères et instances officielles nationales et internationales, porteurs de projets culturels, investisseurs et producteurs, ainsi que des experts algériens et étrangers dans les domaines économique et culturel. Plusieurs décisions, en attente de réalisation, ont été prises durant ce forum, dont la mise en projet de création d'une ville pour l'industrie cinématographique à Timimoun, l'ouverture de deux complexes dédiés au 7e Art à Alger et à Oran, la création, d'une école de formation cinématographique à Constantine et d'une académie des Arts du cinéma à Tizi-Ouzou, ainsi qu'une plateforme numérique pour la distribution des productions cinématographiques. Des mesures appuyées le mois de septembre dernier, par le Premier ministre et ministre des Finances, Aymène Benabderrahmane, qui a réitéré l'engagement du gouvernement à mettre en place les mécanismes nécessaires pour le lancement d'une «véritable industrie cinématographique». Cette option en faveur du développement du cinéma a été confirmée le mois d'octobre, avec la parution du décret présidentiel, portant sur la création du «Centre national de l'Industrie cinématographique», chargé du développement de l'industrie cinématographique et la production audiovisuelle. Le président de la République Abdelmadjid Tebboune, avait également insisté sur la nécessité de poser les fondements d'une industrie cinématographique créatrice d'emplois et de richesse, à travers des productions objectives, aux normes internationales, un élan consolidé par la parution d'un autre décret présidentiel portant la création de «L'Algérienne pour la production, la distribution et l'exploitation du film sur l'Emir Abdelkader», une institution qui sera mise sous tutelle du premier ministre.

Présentation de plusieurs films en avant-première

L'année 2021 aura également vu la présentation de plusieurs avant-premières de fiction ou documentaire, courts et longs-métrages, réalisés par des cinéastes algériens entre 2019 et 2021, avec la distinction de nombre d'entre eux dans des festivals internationaux.

Malgré la persistance de la pandémie, le ministère de la Culture et des Arts a programmé à partir du mois de mars, plusieurs de ces films, à l'instar du long métrage de fiction «Héliopolis» de Djafar Gacem, un film qui a de nouveau été sélectionné pour représenter l'Algérie dans la compétition des Oscars du meilleur film international non-anglophone de l'année 2022. Parmi les films, présentés, les longs- métrages de fiction, «La cinquième saison» de Ahmed Benkamla, «Saliha» de Mohamed Sahraoui, «Abou Leila» de Amine Sidi Boumediènne, «Le sang des loups» de Amar Si Fodil, «Argo» (rêve) de Omar Belkacemi, «La vie d'après» de Anis Djaad et «Leur Algérie» de Lina Soualem. Dans la section des courts métrages, «El Waldin» (les parents) de Maouchi Khellaf, «Boumla» de Mohamed Yazid Yettou, «Tchebtchaq marikane» de Amel Blidi, «Winna» de Arezki Larbi, «Le kid d'Alger» de Hakim Traidia, «Phobies» de Islam Keroui et «Il reviendra» de Youcef Mehsas, ont également figuré parmi les films distribués. Autres faits marquants dans le secteur cinématographique, l'organisation de plusieurs manifestations locales dans des villes comme Mascara, Oum El Bouaghi, Adrar, ou encore Batna qui a vu la consécration du Festival international du court métrage d'Imedghassen dans sa première édition, et Saida où s'est tenu le Festival national de la littérature et du cinéma féminin, en plus des Journées du film européen et norvégien. D'autre part, plusieurs films algériens ont participé cette année à des festivals internationaux, à l'instar de «Héliopolis», «Leur Algérie», «La vie d'après», et le court-métrage «Toufa», une co-production algéro-sahraouie, au-delà de la présence de l'Algérie en invité d'honneur au Festival International du cinéma «Al Awdah» en Palestine, et la célébration du cinéma algérien au Festival du film francophone d'Angoulème en France.

Côté distinctions, le long-métrage, «Argo» a obtenu le prix de l'Université africaine de la critique, lors des Journées cinématographiques de Carthage, à Tunis, et «La vie d'après», distingué du prix du Jury au Festival d'Amiens en France, ainsi que cinq autres films, dont «Abou Leila», primés au Festival du cinéma «El Qods» à Ghaza.

Certains acteurs algériens et franco-algériens ont brillé dans de grandes productions étrangères, dont Sofia Boutella dans «Rebel Moon» de Zak Snyder, Lina Khoudri, prévue dans le casting du film «Les trois mousquetaires» et Tahar Rahim, incarnant le personnage principal dans «The Mauritanian» de l'Ecossais Kevin McDonald, qui lui a valu d'être nominé au prix du meilleur acteur au Golden Globe américain et au Bafta britannique.

Par ailleurs, l'acteur algérien, Dali Bensalah a participé au dernier James Bond, «No Time to Die» au côté de Daniel Creg, projeté à Londres le mois de septembre dernier.

R. C.

13e Fibda

Clôture du festival après cinq jours d'activités

Le 13e Festival international de la bande dessine d'Alger (Fibda) a pris fin dimanche à l'Office Riadh el Feth (Alger) après cinq jours d'activités diverses et d'animations auxquelles a assisté un public nombreux, astreint au respect du protocole sanitaire lié à la pandémie de Covid-19.

Au dernier jour de cette édition, qui intervient après deux années d'absence en raison de la pandémie, les visiteurs ont continué à affluer, alors que les Cosplayers, vêtus de costumes de leurs personnages de fiction préférés, continuaient à défiler devant un public d'adeptes. Le nouveau commissaire du Fibda a rappelé que cette édition, tenue dans des conditions sanitaires «particulières», a marqué le retour au 9e art après une absence de deux ans, l'édition 2020 étant annulée en raison du coronavirus. Salim Brahimi a indiqué que l'organisation du 13e Fibda n'était pas une «tâche facile» en raison des difficultés liées aux déplacements des invités étrangers faute de billetterie.

«Beaucoup de participants invités du 13e Fibda n'ont pas pu faire le déplacement à Alger à cause de l'indisponibilité de la billetterie, conséquence directe de la pandémie de Covid-19», a souligné le commissaire.

Il a par ailleurs, évoqué des «difficultés» d'ordre financier, liées notamment aux dettes non encore réglées des précédentes éditions de cet évènement placé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, précisant qu'une «partie importante de ce passif a été réglée». A la question de savoir si l'accès payant (500 DA par personne) a impacté l'affluence du public, le commissaire du Fibda a jugé que les adeptes de la BD, du manga japonais et du comics américain était au rendez-vous, soulignant que le 9e art a toujours son public en Algérie. Il a relevé, à ce propos, que cette édition, a attiré un public de différentes catégories d'âge (enfants et adultes), qui a montré, selon lui, un intérêt «avéré» à toutes les activités de cet unique rendez-vous exclusivement dédié à la BD en Algérie. Le 13e Fibda a regroupé des artistes et créateurs de bande dessinée de plusieurs pays comme le Japon, les Etats-Unis et la Tunisie, invitée d'honneur de cette édition. Parallèlement à l'exposition, des conférences sur la bande dessinée algérienne et le manga japonais et des ateliers d'initiation à la BD pour les enfants et au dessin (digital) rapide ont été au programme de cette édition, animée également par des défilés de Cosplay et un espace gaming très prisé.

Ouvert mercredi, le 13e Fibda a également rendu hommage au bédéiste disparu, Mohamed Aram, auteur de la première série de BD algérienne, et Said Zaânoun, autre pionnier du 9e art et doyen des dessinateurs algériens.

R. C.

Sport en 2021

Retour de la vie sportive et... du public

→Tenus éloignés des terrains de sport durant près de deux années à cause de la pandémie de Covid-19, les athlètes algériens des différentes disciplines ont réinvesti progressivement les salles d'entraînement dès le début de l'année 2021, avant d'entamer la compétition suivant un protocole sanitaire strict élaboré par les pouvoirs publics.

Élu en 2021 à la tête de la FAF, Amara termine l'année avec une Coupe arabe. (Photo › D. R.)

En décembre 2020, et suite au recul du nombre des cas positifs au Covid-19, les autorités ont donné leur feu vert pour la reprise de la pratique sportive en plein air, après l'adoption d'un protocole sanitaire anti-coronavirus par le Comité scientifique de suivi et de l'évaluation de la pandémie de Covid-19. Cette première décision a été suivie par la réouverture des salles omnisports à partir du mois de février 2021.

Reprise progressive des manifestations sportives

Si la reprise des entraînements a, dans un premier temps, concerné uniquement les athlètes qualifiés pour les Jeux olympiques de Tokyo et les différentes sélections nationales engagées dans des compétitions internationales, à l'image de la sélection masculine de handball, qui a pris part au tournoi qualificatif aux JO en Allemagne, les clubs et les associations sportives des différentes disciplines ont également repris leur activité après des mois d'attente.

Adoptant une démarche progressive pour le retour à la compétition, les Fédérations nationales de handball et de basket-ball ont même organisé des tournois play-offs pour l'attribution du titre de champion d'Algérie à partir du mois d'avril.

Touchée par une nouvelle vague de contamination, début juillet, l'Algérie a décidé de durcir le dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus en refermant, notamment, les salles de sport.

Et afin d'aborder la nouvelle saison sportive (2021-2022) dans des conditions sanitaires plus sécurisées et permettre aux différentes sélections nationales de se préparer pour les prochaines compétitions sportives importantes, dont les Jeux méditérrranéens-2022 à Oran, le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a entrepris une nouvelle démarche devenue incontournable et nécessaire. La vaccination obligatoire pour l'ensemble des acteurs sportifs algériens engagés dans les différentes compétitions nationales, dont le coup d'envoi a été fixé début septembre.

Le volley-ball a été la première discipline des sports collectifs à relancer son Championnat national début novembre, suivi du basket-ball et du handball quelques semaines plus tard.

Le retour des fans des différentes disciplines sportives dans les stades et les enceintes sportives a, également, été conditionné par la possession d'un pass-sanitaire pour pouvoir encourager leur équipe favorite. Un retour du public notamment dans les stades de football a été largement salué par les sportifs et les clubs algériens.

Instances sportives internationales : les Algériens accèdent à des postes clés

L'année 2021 a également été marquée par le renouvèlement des instances sportives nationales et internationales pour le mandat olympique 2021-2024, lors des assemblées générales électives tenues durant toute l'année.

Au niveau national, ce processus a été marqué par l'élection de plusieurs nouveaux présidents à la tête des fédérations sportives nationales, dont Charaf-Eddine Amara (Football), Yacine Louail (Athlétisme) et Yacine Sillini (Judo), la réélection d'un bon nombre d'entre eux, à l'image de Kheireddine Barbari (Cyclisme) et Mohamed Hakim Boughadou (Natation), ou encore le retour d'anciens présidents, comme Mohamed Azzoug (voile). Un processus de renouvellement des instances sportives ponctué par l'élection de l'ancien champion de saut en hauteur Abderrahmane Hamad à la tête du comité olympique et sportif algérien (COA) succédant ainsi à Mustapha Berraf démissionnaire.

Au niveau continental, les représentants algériens ont signé leur retour à des postes clés au niveau des Confédérations sportives africaines toutes disciplines confondues. Ainsi, l'ancien président du COA, Mustapha Berraf a été réélu président de l'association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA).

Mohamed Azzoug a été intronisé président de la Confédération africaine de voile, Mohamed Tahar Mesbahi à la tête de l'Union des Fédérations africaine de karaté (UFAK) et Charaf-Eddine Amara désigné vice-président de l'Union nord-africaine de football (UNAF), auxquels s'ajoutent plusieurs techniciens algériens qui ont intégré les différentes commissions techniques des ces instances africaines.

Au niveau des Fédérations internationales, Sofiane Zahi a été élu membre du Conseil de la Fédération internationale de gymnastique, tout comme Feriel Salhi qui a intégré le Comité exécutif de la Fédération internationale d'escrime. D'autres représentants algériens ont été élus dans les différentes commissions de la FIE. Il s'git de Mohamed El Houari dans la commission juridique, Sabrina Hlaimia dans la commission médicale, Ahmed Gana dans la commission sport et femmes et El Houssine Ameziane dans le conseil des vétérans.

Au niveau arabe, le secrétaire général du Comité olympique et sportif algérien (COA), Kheireddine Barbari a intégré le bureau exécutif de l'Union des Comités olympiques nationaux arabes (UCONA). Un retour en force des dirigeants sportifs algériens qui ne sera que bénéfique pour le sport algérien.

R. S.

Volley-ball (Nationale Une)

Le JSCOA tombe à Bordj, l'ASVB maintient le cap

→Le JSC Ouled Adouane est désormais co-leader du groupe Centre-Est du Championnat national de volley-ball. La formation sétifienne s'est faite rejoindre en tête par le NR Bordj Bou Arréridj, suite à sa défaite concédée chez ce dernier, vendredi à l'occasion de la 8e journée de la Nationale Une. Ils sont maintenant deux à trôner sur le groupe Centre-Est. Le JSCOA s'est vu obliger de faire une petite place au champion d'algérien en titre, sur le fauteuil de leader (18 pts), après sa défaite concédée dans le derby des Hauts Plateaux (3-1). Concernant les autres rencontres de cette poule, la hiérarchie a été respectée avec la victoire des équipes recevantes, notamment dans le match mettant aux prises l'OMK El Milia, 7e au classement (11 pts), et l'ES Sétif (3e - 14 pts).

Dans le groupe Centre-Ouest, l'ASV Blida poursuit sa belle série d'invincibilité avec un 8e succès consécutif. Les gars de la ville des Roses se sont imposés, à l'extérieur, face au MC Alger (0-3). Outre le succès hors de ses bases de l'ASVB, le RM Arzew est allé damer le pion au MR Hassi Bounif (0-3), tandis que le WA Tlemcen a gagné sur le parquet du PO Chlef (2-3).

Résultats :

Groupe Centre-Est :

EST - JMB	3 - 1
EFAA - NCB	3 - 1
OMKEM - ESS	3 - 2
NRBBA - JSCOA	3 - 1

Classement	P	J
1. NRBB Arréridj	18	7
2. JSCO Adouane	18	8
3. ES Sétif	14	7
4. MB Béjaïa	13	7
5. NC Béjaïa	12	7
6. ES Tadjenanet	12	8
7. OMK El Milia	11	7
8. EF Aïn Azel	6	8
9. CS Sétif	4	7
10. JM Batna	3	7

Groupe Centre-Ouest :

MRHB - RMA	0 - 3
POC - WAT	2 - 3
OEK - JSBI	3 - 1
MCA - ASVB	0 - 3
RCM - NAHD	3 - 0

Classement	P	J
1. ASV Blida	23	8
2. WA Tlemcen	21	8
3. PO Chlef	16	7
4. RM Arzew	15	8
5. O El Kseur	13	8
6. RC M'sila	11	7
7. JSB Ighram	5	8
8. NA Husseïn Dey	4	8
9. MR Hassi Bounif	3	6
10. MC Alger	0	6

EN DEUX MOTS

CAN-2021 : la VAR à partir de la phase de poules

La technique de l'assistance à l'arbitrage vidéo (VAR) sera utilisée dès le premier match de la phase de poules de la 33e édition de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2021 au Cameroun (9 janvier-6 février), souligne la Confédération africaine de football (CAF).

Contrairement à la précédente édition de la Coupe d'Afrique des nations, tenue il y a deux ans et demi en Egypte, où la technique de l'assistance à l'arbitrage vidéo (VAR) a été utilisée à partir des quarts de finale de la compétition continentale, cette fois-ci, à l'occasion de la 33e édition au Cameroun, le recours à la technique de la VAR débutera dès le premier match du premier tour (phase de poules).

A cet effet, l'utilisation de la VAR débutera dès le premier match du premier tour (phase de poules) et portera sur 4 aspects : les buts, les cartons rouges, les penalties et l'identité du joueur à sanctionner, et ce, dans l'objectif d'empêcher les erreurs manifestes.

LA NR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse. 1, rue Bachir Attar, Place du 1er-Mai - Alger.
Tél. : 021 67.10.44/67.10.46
Fax : 021 67.10.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1 . 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
Directeur commercial : **Ouahid Kouba**.
Composition **PAO** *La Nouvelle République* Impression Alger : **SIMPRAL**.
Tirage : **2500** exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDICOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : ***El Khabar***. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 67.10.72. Fax : 021 67.10.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr/E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

LA NR
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Echec d'une chorégraphie annoncée pour éviter la CAN-2022

→Au risque de nous répéter, à chacune de nos éditions, il reste que cette Coupe d'Afrique des Nations dérange, fait peur et assomme plusieurs dirigeants des clubs européens.

Samuel Eto'o, l'un des rares à défendre énergiquement l'Afrique. (Photo › D. R.)

Tout est réfléchi, tout est mis en œuvre pour freiner ou faire décourager les sélectionneurs, voire les Fédérations des clubs africains à se déconnecter de cette envie de jouer cette CAN. Une chorégraphie perturbée.

L'Afrique surprend

La mobilisation de l'Afrique met le feu et enfonce le clou, jusqu'à faire retenir les internationaux des clubs africains et ne les libérer que le 3 ou 4 janvier. Cette manière de faire est jugée par les spécialistes africains pas très sportifs et estiment que les clubs étrangers qui recèlent des stars africaines de football n'ont cessent de critiquer toute production sportive qui naît de ce grand continent de la planète et le crient à la face du monde. Mais l'Afrique surprend.

Tout pour perturber la CAN

La position de la CAF surprend et étonne la FIFA. La CAN-2021 (reportée en 2022 en raison de la pandémie de Covid-19) aura lieu du 9 janvier au 6 février 2022, et pour un grand nombre d'observateurs internationaux, le virus Omicron, serait la cause de cette campagne menée en Europe pour le report de la CAN.
Les clubs anglais font également pression, afin de pouvoir conserver leurs joueurs au lieu de les laisser partir en sélection. Pour Samuel Eto'o, président de la Fédération camerounaise de football (FecaFoot), «il n'y a tout simplement aucune raison valable pour que la CAN soit annulée».

«Sommes-nous des moins que rien ?»

«Je ne vois pas pourquoi elle n'aura pas lieu. [...] La Fédération en tout cas que je représente défendra avec la dernière énergie la tenue de cette Coupe d'Afrique. Une excuse pour la reporter ? Laquelle ? Si l'Euro (2020) s'est joué alors que nous étions en pleine pandémie, avec des stades pleins. Il n'y a pas eu d'incidents et nous avons joué dans plusieurs villes en Europe. Pourquoi la CAN ne se jouerait pas au Cameroun ? Donnez-moi une seule raison valable. (Silence). Ou alors on est en train de nous dire que, comme on nous a toujours traités, nous sommes des moins que rien alors nous devons subir. Qu'on nous dise clairement les choses [...]», a notamment lâché Samuel Eto'o, dans un discours très fort sur les antennes de Canal+ Sport Afrique, qui ne manquera pas de se propager sur la planète football dans les prochaines heures.

Le Cameroun n'a qu'un seul chemin, gagner

Et, enfin au lendemain de son élection, le nouveau président du foot camerounais revient à la charge à une semaine du coup d'envoi de la Coupe d'Afrique, cette fois-ci via le canal AFP. Il dira à propos de la CAN, que le Cameroun l'abritera «nous n'avons qu'un seul chemin : gagner, gagner et gagner. C'est ce qu'on m'a mis sur la table quand j'ai signé mon contrat : arriver au moins en finale de la CAN, tout faire pour la gagner et aussi qualifier l'équipe pour la prochaine Coupe du monde (via les barrages prévus en mars, Ndlr). Nous sentons bien que le peuple et l'historique du Cameroun nous y obligent. Cela place la barre assez haut, mais nous sommes convaincus de pouvoir atteindre ces objectifs».

Rattraper le temps perdu

Il estime dans cette interview que «le Cameroun a besoin de rattraper le temps perdu. Il faut faire un travail de base qui a été interrompu il y a quelques années. On m'a demandé d'apporter du lien en gardant toujours un œil sur la formation, d'essayer de transmettre mes connaissances et mon expérience à toute la structure. On m'a demandé aussi de faire preuve d'indépendance dans mes décisions, de couper avec un passé où il y avait beaucoup d'influences externes. Une des choses qui me motive c'est de penser qu'un jour, dans dix ou quinze ans, les gens se souviendront du Portugais qui a apporté quelque chose de différent, qui a tracé une route».

La Coupe du monde, ça avance

Pour lui «les trois ou quatre prochains mois seront décisifs. Nous avons la CAN jusqu'en février - si nous sommes encore en lice en février, ce sera bon signe - et puis nous aurons les barrages de la Coupe du monde (fin mars)». A propos de la campagne de qualification pour le Mondial, il dira que ça s'est très bien passé. En ce moment, la sélection vit très bien. Et quand il y a beaucoup de pression de l'extérieur, il faut être une famille très unie».

Résumé de H. Hichem

- Canal + Sport : Leicester - Liverpool à 21h
- BeIN Sports 2 : Borussia Dortmund - Leipzig à 21h

La Der

Viber et Mahrez fêtent le 11e anniversaire

L'application japonaise Rakuten Viber, l'une des principales applications de messagerie au monde pour des communications gratuites et sécurisées, fête son 11e anniversaire et lance à cette occasion son festival annuel de prix exceptionnels en Algérie du 13 décembre 2021 au 15 janvier 2022.
Grâce à Viber Birthday, les utilisateurs en Algérie pourront gagner de nombreux prix spéciaux. Le prix principal comprend des T-shirts signés par la légende du football algérien Riyad Mahrez, des Smart TV et des machines à café Nespresso offertes par Hamoud Boualem, ainsi que des réductions lors d'achats chez Nextimes ou avec Yassir. Dans une déclaration à Nadia Al-Ubaidi, directrice Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord chez Viber, a déclaré : «Viber célèbre onze années d'excellence, de développement et de croissance dans le monde entier, y compris en Algérie, où l'application Viber est l'une des applications de messagerie les plus utilisées par les utilisateurs algériens. Viber tient à célébrer ce long parcours de succès et de réalisations avec ses utilisateurs en Algérie. C'est pourquoi l'anniversaire de Viber est spécial cette année en offrant de nombreux cadeaux excitants et de grandes surprises, y compris des T-shirts signés par la star Riyad Mahrez, des Smart TVs, des machines à café Nespresso fournies par Hamoud Boualem, et de nombreuses réductions offertes par Yassir et Nextimes.»
L'anniversaire de Viber se déroulera du 13 décembre au 15 janvier 2022. Pour participer et gagner l'un des superbes prix, cliquez sur ce lien : https://vb.me/VB11-DZ